



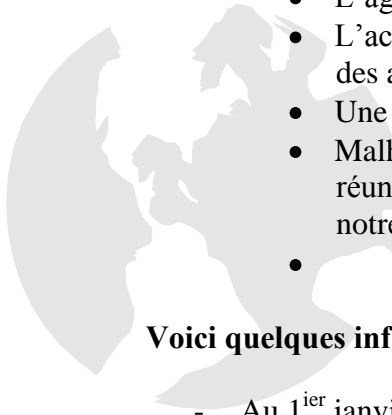
Pavillon 330

Contrecoeur, le 20 janvier 2010

Rapport annuel de l'administrateur

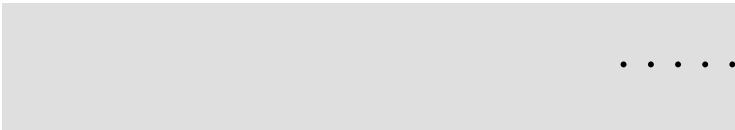
L'année 2009 fut très active :

- Des réparations majeures furent faites au perron du condo 330, il fut entièrement refait.
- Un des murs longeant ce perron fut aussi refait afin d'enlever la pourriture interne du à l'infiltration d'eau depuis plusieurs années.
- L'agrandissement du stationnement fut fait
- L'achat et l'installation d'une remise fut terminée en mai. Celle-ci fait l'envie des autres voisins.
- Une corvée fut faite à la fin de mai.
- Malheureusement un item demandé mais non prévu monétairement dans la réunion de février dernier ne fut pas complété. C'est le renouvellement de notre **certificat de localisation** qui fut reporté par manque de fond.
-



Voici quelques informations sur notre pavillon pour l'année 2009 :

- Au 1^{er} janvier nous avons versé le premier acompte sur notre contribution à l'ASCCA \$3,267.
- En mars nous avons renouvelé nos assurances et payé la vérification par notre comptable pour les états de liquidité de notre pavillon \$4,523.
- En avril notre fosse septique fut vidée et M. Fournier a fait le ménage annuel dans celle-ci \$200.
- A la fin de mai, une corvée fut faite afin d'aménager la remise et de peindre la rambarde et les escaliers de notre perron commun \$465.
- En juin l'exterminateur est venu arroser notre pavillon contre les araignées \$282 et nous avons versé le deuxième paiement de notre quotepart à l'ASCCA \$3,267.
- En juillet nous avons payé les frais de réfection du perron du condo 330 ainsi que les réparations au mur extérieur adjacent à ce perron. Le coût fut de \$7,100 Vs les \$3,000 budgétés. De plus nous avons payé la remise \$9,900.



Année 2010

Nous devons entériner ou enlever du budget des items non récurrents :

- Une première demande m'est parvenue et cela concerne l'asphaltage de la surface de l'agrandissement de notre stationnement et du pourtour de notre cabanon. Un projet d'approximativement \$3,000 ou \$300 par condo
- L'inspection par caméra de nos cheminées en plus du ramonage annuel \$50 / Condo
- La réfection du balcon du condo 331
- Un nouveau certificat de localisation pour le pavillon seulement ou incluant les condos.

Donc n'hésitez pas à me faire parvenir vos demandes et commentaires afin d'en débattre à notre réunion annuelle de février prochain.

Salutations

Votre administrateur

Yves Martineau